

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 068969

ND: 41611

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2521

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZEDDA GH KHAMJA

Date de naissance : 02.03.1951

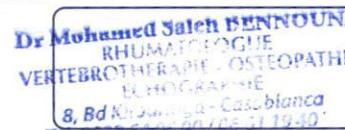
Adresse : RUE 30 - N° 43 - CASABLANCA - KERIMATE

Tél. : 06 62 56 15 78

Total des frais engagés : 1.739,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07 SEP 2020

Nom et prénom du malade : ZEDDA GH

Age: 1951

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Zeddagh R

Le : 07.10.2020

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07 SEP. 2020			300,00	Dr Mohamed Saleh EL HADJ RHUMATOLOGUE OSTEOPATHIE VERTEBROLOGIE ECCLOGIE 8, Bd. R. D. 2406 90715 Tél: 0322 225406 06041940 Dr. H. PENNOUAN RHUMATOLOGUE OSTEOPATHIE
6 SEP. 2020	K12		250,02	Dr. H. PENNOUAN RHUMATOLOGUE OSTEOPATHIE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Dr. M. Saleh Ref. 0322 225406	21/9/2020	1396,43
		1439,62

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d'exploration.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G 00000000 B 00000000	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed Saleh BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lyon

Spécialiste en RHUMATOLOGIE

VERTEBROTHERAPIE et MEDECINE MANUELLE - OSTEOPATHIE
ECHOGRAPHIE APPLIQUEE A LA RHUMATOLOGIE
Surveillance des Risques Toxiques Professionnels

Membre de la Société Française de Vertébrothérapie
et de Médecine Manuelle - OSTEOPATHIE

Membre de la Société Française en Médecine Manuelle
Orthopédique et Ostéopathique

Membre de la Fédération Internationale de Médecine Manuelle

Rhumatismes

Maladies des Os, des Articulations, des Muscles

Colonne Vertébrale

الدكتور محمد صالح بنونة

خريج كلية الطب بليون (فرنسا)

اختصاصي في أمراض الروماتيزم

العظام والمقابل، العضلات

و علاج العمود الفقري يدويا

الفحص بالصدى

خريج في مراقبة الآفات السامة المهنية

(عضو الجمعية الفرنسية لعلاج العمود الفقري يدويا)

(عضو الجمعية الفرنسية لطب العظام والعلاج اليدوي)

PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOU

P.P.V: 193,60 DH

4 LOTATIONS

E PAR MSD MAROC B.P. 136 - B

P.P.V: 193,60 DH

JE PAR MSD MAROC B.P. 136 - B

P.P.V: 193,60 DH

JE PAR MSD MAROC B.P. 136 - B

P.P.V: 193,60 DH

Casablanca, le

07 SEP. 2020

الدار البيضاء، في

IE PAR MSD MAROC B.P. 136 - B

P.P.V: 193,60 DH

JE PAR MSD MAROC B.P. 136 - B

P.P.V: 193,60 DH

M⁺ ZEDDAGH Khouadja
1936 x5 29600 5600 415
19 196 nos lits pr demain
226,0 196 nos lits pr demain 5600 415
13,40 196 nos lits pr demain 5600 415
31 196 nos lits pr demain 5600 415
119,0 196 nos lits pr demain 5600 415
42,00 196 nos lits pr demain 5600 415
1326,40 196 nos lits pr demain 5600 415
221 196 nos lits pr demain 5600 415
Dr Mohamed Saleh BENNOUNA
RHUMATOLOGIE
VERTEBROTHERAPIE
8 شارع 25 جانفي 2000
Boulevard de l'Indépendance
8, Bd Khouribga (Angle Place de la Victoire) 2^e Etage - Appt. N°8 - Derb Omar - Casablanca
Tél. : 05.22.54.06.00 - GSM : 06.61.19.40.36 / E-mail : benouna.m@gmail.com

566 x 2
1439 47 60

Diprostene
Lot pour infiltration

DIPROSTENE 6,43/2,63 mg
Suspension injectable,
Boite de 1 seringue pré-remplie de 1ml et 2 aiguilles
P.P.V : 56,60 DH
AMM 235DMP/21/NTT
Distribué par MSD Maroc



Dr Mohamed Saleh BENNOUNA
RHUMATOLOGUE
VERTEBROTHERAPIE OSTEOPATHIE
ECHOGRAPHIE
8, Bd Khouribga - Casablanca
Tél: 0522 54 06 00 / 06 61 19 40

611 800115 0
DIPROSTENE 1 Seringue
P.P.V : 56,60 DH
AMM 235DMP/21/NTT
Distribué par MSD Maroc
B.P. 138 Bouskoura

PHARMACEUTICAL INDUSTRIES LTD
1000 Laxham Road, Norwich NR4 7UA, UK
01603 644444, Fax 01603 644445
www.pharmachem.com

Docteur Mohamed Saleh BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lyon

Spécialiste en RHUMATOLOGIE

VERTEBROTHERAPIE et MEDECINE MANUELLE - OSTEOPATHIE

ECHOGRAPHIE APPLIQUEE A LA RHUMATOLOGIE

Surveillance des Risques Toxiques Professionnels

Membre de la Société Française de Vertébrothérapie
et de Médecine Manuelle - OSTEOPATHIE

Membre de la Société Française en Médecine Manuelle

Orthopédique et Ostéopathique

Membre de la Fédération Internationale de Médecine Manuelle

Rhumatismes

Maladies des Os, des Articulations, des Muscles

Colonne Vertébrale

الدكتور محمد صالح بنونة

خريج كلية الطب بليون (فرنسا)

اختصاصي في أمراض الروماتيزم

العظام والمفاصل، العضلات

وعلاج العمود الفقري يدويا

الشخص بالصدى

خريج في مراقبة الآفات السامة المهنية

عضو الجمعية الفرنسية لعلاج العمود الفقري يدويا

(عضو الجمعية الفرنسية لطب العظام والعلاج اليدوي)

Casablanca, le 16 SEP. 2020

الدار البيضاء، في

M. 25000 DH Kleselja

183,00 Dr. Benouna

ht30

le le matin

P.P.C : 183,00 DH



شارع خريبكة (ساحة النصر) الطابق الثاني - الشقة رقم 8 - درب عمر - الدار البيضاء

8, Bd Khouribga (Angle Place de la Victoire) 2^e Etage - Appt. N°8 - Derb Omar - Casablanca

Tél. : 05.22.54.06.00 - GSM : 06.61.19.40.36 / E-mail : benouna.ms@gmail.com

Dr Mohamed Saleh BENNOUNA
RHUMATOLOGIE
VERTEBROTHERAPIE / OSTEOPATHIE
Casablanca

8, Bd Khouribga (Angle Place de la Victoire) 2^e Etage - Appt. N°8 - Derb Omar - Casablanca

Tél. : 05.22.54.06.00 / GSM : 06.61.19.40.36 / E-mail : benouna.ms@gmail.com

Docteur Mohamed Saleh BENNOUNA
Diplômé de la faculté de médecine de LYON

Spécialiste en Rhumatologie
Vertébrothérapie et Médecine Manuelle-Ostéopathie
Echographie appliquée à la rhumatologie
Surveillance des risques toxiques professionnels.

NOTE D'HONORAIRES

18 SEP. 2020

Mr ZEDDAH Khouribga

Infiltration épule + genou droit K12,5 = 250,00

Total = 250,00

Arrêté la présente note d'honoraires à la somme de deux cent cinquante dirhams.

Dr Mohamed Saleh BENNOUNA
Docteur MS BENNOUNA
VERTEBROPATHIE
8, Bd Khouribga
8, Bd Khouribga
Tél: 0522 54 06 00 00 61 19 40

8, Bd Khouribga (Angle place de la Victoire) 2^{ème} Etage-Appt. N°8-
CASABLANCA- MAROC

Tél. : 00 212 5 22 54 06 00 Urgence : 00 212 6 61 19 40 36

IF : 43805783 ; ICE : 001923384000007.

E-mail : bennouna.ms@gmail.com